

Attestation d'études collégiales (AEC)

Gestion de la production (EJN.1F)

Démarche

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en formation professionnelle et technique est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études offert par l'établissement. À la fin du parcours, un bulletin d'études collégiales, un diplôme (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) sera délivré en respect des standards officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec.

Description du programme *Gestion de la production (EJN.1F)*

Ce programme vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à participer activement à l'optimisation de la production de biens ou de services au sein de divers secteurs d'activité économique. La contribution de ces personnes permet d'accroître la compétitivité des entreprises par une amélioration continue de la productivité, de l'efficacité et de la rentabilité. Spécialisation pour les superviseurs.

Liste des compétences à évaluer

Numéro	Nom de la compétence
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
0332	Exploiter un poste de travail informatisé
0334	Produire de la documentation technique
0336	Dessiner des croquis et des plans
0337	Effectuer des études de mesure du travail
033A	Gérer des stocks et des entrepôts
033E	Gérer un projet
033G	Planifier la production
033Q	Optimiser la production
DK8T	Résoudre des problèmes se rapportant aux mathématiques, appliqués à la production
DK8W	Effectuer des études sur les méthodes de travail

Pour information :

418 547-3672

rac@cegepjonquiere.ca